SYNDICAT DE L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

OCDE - Panorama des pensions 2015

Les retraités français en pôle position

L'OCDE vient de publier son Panorama des Pensions 2015 (31 mars 2016). Un premier regard sur ce document de 394 pages permet d'extraire quelques données significatives de la situation des retraités en France, en particulier par rapport aux autres pays comparables de l'OCDE.

1 – Un revenu un peu supérieur à celui de l'ensemble de la population

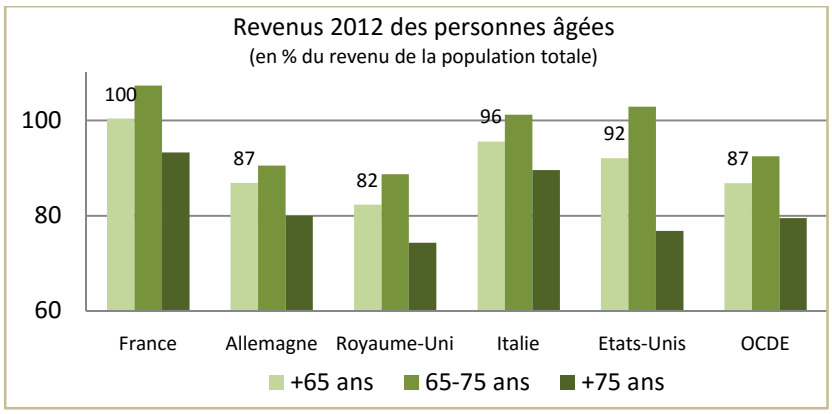

Pour chacune des tranches d'âge, c'est en France que le revenu des personnes âgées est le plus élevé par rapport au revenu de l'ensemble de la population avec environ 13 points de plus que la moyenne des pays de l'OCDE.

A noter que le taux moyen est de 100,4% avec une différence sensible entre les 65-75 ans (107,3%) et les plus de 75 ans (93,3%) due principalement à l'augmentation des rémunérations (effet de cohorte) mais aussi à une proportion plus importante de femmes (qui ont des retraites moins élevées) après 75 ans.

2 – Un taux de pauvreté parmi les plus bas

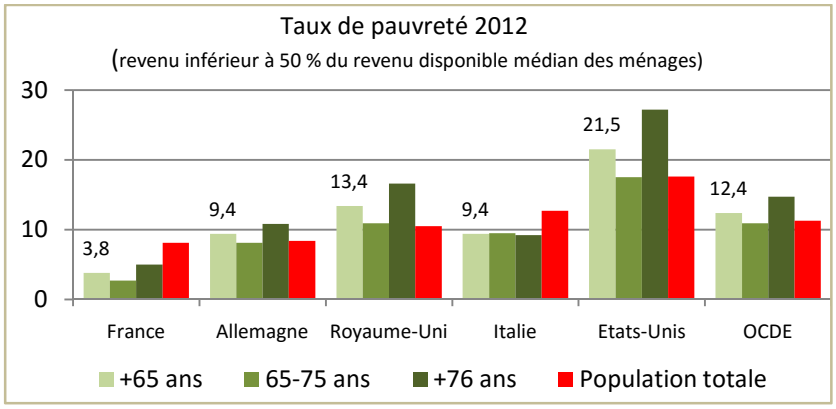

Alors que 12.4 % en moyenne des plus de 65 ans vivent dans la pauvreté monétaire, ce taux n'est que de 3,8% en France mais atteint 9,4% en Allemagne et 13,4% au Royaume-Uni.

Si en France, comme dans la plupart des pays, les hommes (3%) sont moins concernés que les femmes (4,4%), le taux de pauvreté des personnes âgées est très inférieur à celui de la population totale (8,1%) alors que c'est le contraire en Allemagne, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis comme dans la moyenne des pays de l'OCDE.

3 – Un taux d'emploi des personnes âgées plutôt favorable

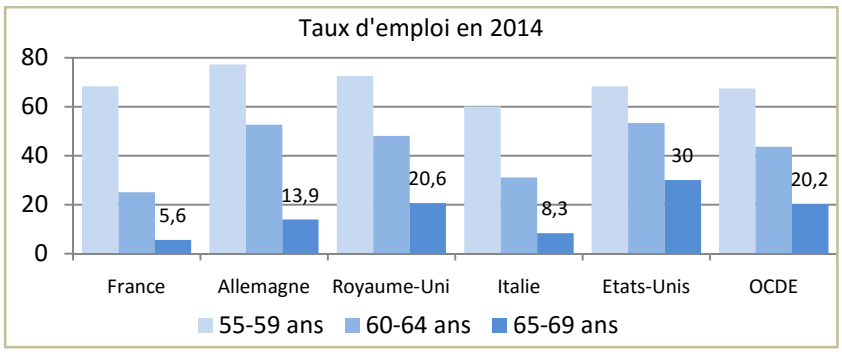

En France, le taux d'emploi est proche de la moyenne de l'OCDE pour la tranche des 55-59 ans, mais il diminue fortement et se situe nettement en dessous pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

Les chiffres les plus significatifs sont sans doute ceux des 65-69 ans où la France présente un taux d'emploi de seulement 5,6% alors qu'il est de 13,9% en Allemagne, 20,6% au Royaume-Uni. Il atteint 30% aux Etats-Unis et 40% au Japon.

4 – Une espérance de vie à la retraite la plus longue

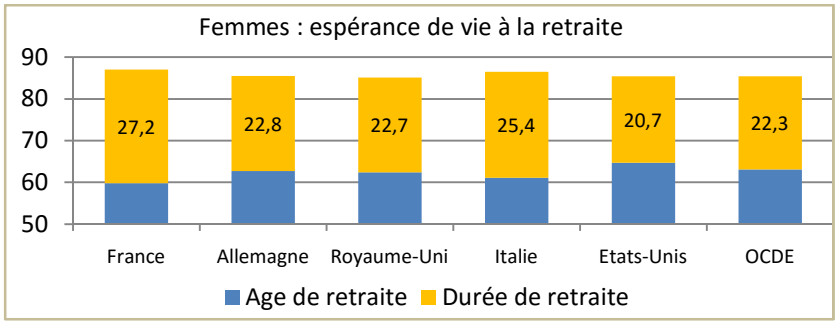

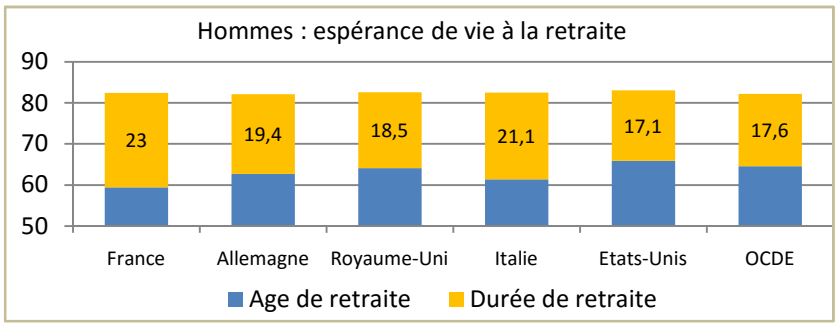

En 2014, la moyenne de l'OCDE s'établissait à 17.6 ans pour les hommes, et 22.3 ans pour les femmes. C'est la France qui affichait les chiffres les plus élevés, soit 23.0 ans pour les hommes et 27.2 ans pour les femmes.

Le nombre prévu d'années à la retraite a progressivement augmenté entre 1970 et la fin des années 90 sous l'effet d'une diminution graduelle de l'âge effectif de sortie du marché du travail.

Après quelques années de stabilité relative, ce dernier a amorcé une hausse lente à compter de 2004. L'espérance de vie à l'âge effectif de sortie du marché du travail a sensiblement progressé durant cette période. Ces dernières années, cette progression a été plus ou moins équivalente à celle de l'âge de sortie du marché du travail, et le nombre prévu d'années à la retraite s'est stabilisé.

Commentaire

Il faut bien reconnaître que les retraités en France connaissent une situation assez favorable tant par rapport à l'ensemble de la population française qu'en comparaison avec les retraités des autres pays comparables : revenu, taux de pauvreté, emploi, espérance de vie… autant de facteurs essentiels où les retraités français apparaissent en pôle position dans le Panorama des Pensions 2015 de l'OCDE, **résultat de plusieurs décennies de luttes syndicales**.

Alors comment expliquer les discours misérabilistes qui sont tenus par beaucoup d'organisations de retraités ? Comme on ne peut pas les taxer d'ignorer des données qui sont connues depuis longtemps et que ce rapport de l'OCDE ne vient que confirmer une nouvelle fois, on peut se demander si, face à une situation favorable, il n'est pas nécessaire de noircir la réalité pour justifier des revendications…

Cette stratégie peut sans doute fonctionner à court terme mais avec un double risque : celui d'alimenter des demandes irrationnelles qui dans les urnes profitent le plus souvent aux extrêmes et celui de s'opposer à toute évolution qui serait nécessaire pour assurer la pérennité du système.

Car le premier enseignement de ce document de l'OCDE, c'est certainement de mettre en évidence **la fragilité de notre système de retraite** dont les avantages évidents sont menacés à moyen terme du fait de l'augmentation du nombre de retraités par rapport au nombre d'actifs : la revendication permanente d'une amélioration de la situation actuelle peut paraître légitime en soi mais parfaitement irresponsable si on refuse de prendre en compte la réalité des enjeux dans une problématique qui lie de manière indissociable les retraités et les actifs, de surcroit dans une économie mondialisée.

Le second enseignement, au-delà des comparaisons positives, c'est la nécessité d'identifier **les inégalités** existantes, même si elles sont moins importantes que dans d'autres pays : la situation des femmes qui s'améliore mais reste tributaire des inégalités de salaires des actifs, la situation des retraités de longue date qui n'ont pas bénéficié des revalorisations récentes obtenues par les actifs, ou la situation des retraités dont le revenu monétaire est en-dessous du seuil de pauvreté.

Avril 2016 - Note de synthèse rédigée par Daniel GAUCHON – SI.EN

Références de l'ouvrage

OCDE (2016) – Panorama des pensions 2015 – Les indicateurs de l'OCDE et du G20
Consultable sur le site de l'OCDE : http://www.oecd-ilibrary.org